

*Services de garde d'enfants—Loi*

nucléaires pour le Canada, qu'ils votent pour le candidat conservateur de leur circonscription. Mais qu'ils votent pour les néo-démocrates s'ils veulent des services de garde décents à proximité de leur maison, des services de garde après l'école ou des centres de ressources avec de bons livres et de bons jouets pour les familles dont un conjoint demeure au foyer pour élever les enfants. C'est à cela que se résument les élections et la politique. J'attends avec impatience, comme beaucoup d'autres, je le suppose, que les élections soient déclenchées et que la population soit appelée à décider.

**M. Kaplan:** Monsieur le Président, durant le discours du député, j'ai lancé un commentaire et j'aimerais connaître sa réaction à ce sujet. Il a critiqué le gouvernement pour avoir réduit, et supprimé totalement dans certains cas, le taux d'indexation de certains avantages fiscaux et de certains programmes de prestations sociales. Le député a-t-il vu évoluer Ronald Reagan au congrès républicain d'il y a quelques jours? Le président des États-Unis, un président très conservateur qui, par certains côtés, est d'extrême-droite, s'enorgueillit d'avoir introduit l'indexation dans le régime fiscal américain, imitant en cela une initiative appliquée au régime canadien par le chef de l'opposition officielle (M. Turner) lorsqu'il était ministre des Finances, il y a de nombreuses années. Le député sait-il que Ronald Reagan, cet homme de droite, a été moins dur envers les pauvres et la classe moyenne de son pays que le gouvernement actuel ne l'a été envers les démunis et les citoyens à revenu moyen ici?

**M. Riis:** Monsieur le Président, je répliquerai volontiers à cette intervention de mon honorable ami. Je crois qu'il n'y a que deux initiatives du régime Reagan que je voudrais appliquer au Canada. L'une d'elles est l'imposition d'un impôt minimum sur les sociétés, ce qui représente à mon avis un autre bienfait que le président et d'autres orateurs ont mentionné au congrès républicain.

Comme le député l'a dit, dans le passé, le gouvernement a mis sur pied un mécanisme de lutte contre l'inflation, qui allait jusqu'à gruger les allocations familiales. Année après année, à mesure que l'inflation empirait, la valeur du chèque des allocations familiales diminuait. Je pense que la plupart d'entre nous nous félicitons de l'heureuse initiative qu'a eue le ministre des Finances, il y a quelques années, d'instaurer l'indexation.

L'une des premières choses que le gouvernement conservateur a faite a été de dépouiller les enfants du Canada en réduisant les allocations familiales et la déduction pour enfants. Il a aussi puisé sans vergogne dans le crédit d'impôt pour enfants. Je ne sais pas si les Canadiens se rendent compte que c'est l'une des premières initiatives du gouvernement conservateur.

Même Ronald Reagan a reconnu que l'indexation était l'un des moyens dont disposent les gouvernements pour mieux équilibrer leur aide financière et assurer le bien-être des enfants du pays. Je remercie mon honorable collègue d'être intervenu pour rappeler que même les hommes politiques de droite américains indexent ces programmes cruciaux afin que les jeunes enfants ne soient pas lésés dans la répartition des dégrèvements fiscaux fédéraux.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, j'attends impatiemment la campagne électorale, car les Canadiens devront choisir entre des sous-marins nucléaires ou un réseau de garderies décent.

• (1710)

**Mme Barbara Sparrow (Calgary-Sud):** Monsieur le Président, je me fais un grand plaisir de prendre part au débat d'aujourd'hui sur le projet de loi C-144 concernant les services de garde d'enfants au Canada. Je tiens tout d'abord à féliciter la présidente du groupe de travail sur les services de garde d'enfants, la députée de Lincoln (M<sup>me</sup> Martin) et ses collègues, le député de Fraser Valley-Est (M. Belsher), le député de Niagara Falls (M. Nicholson) et le député de Saint-Boniface (M. Duguay). Ils ont assurément consacré énormément de leur temps et de leur énergie à parcourir le pays pour entendre les nombreux groupes et particuliers qui ont demandé à témoigner. J'ai été très intéressée par le rapport du groupe de travail et j'ai constaté que certaines personnes préféreraient la création de services de garde sans but lucratif, alors que d'autres souhaitaient l'établissement de garderies commerciales. Ces gens ont tous présenté leurs arguments de façon extrêmement valable. Certaines personnes se sont déclarées fermement convaincues que les enfants doivent avant tout être gardés à la maison et elles ont donné d'excellentes raisons pour justifier la nécessité pour l'État de subventionner les femmes au foyer afin que ces dernières puissent s'occuper de leur famille.

Des députés de l'opposition ainsi que certains journalistes ont reproché au gouvernement de ne pas avoir prévu, dans le cadre de son programme de services de garde, d'imposer des normes nationales. Ils prétendent qu'il n'est pas possible de donner un bon exemple sur le plan national en l'absence de telles normes, et que nous assisterons à la balkanisation des services de garde à l'échelle du Canada, les normes risquant de varier énormément. Les auteurs de ces reproches font fausse route à deux égards. Ils se méprennent tout d'abord sur la nature du Canada et ensuite, sur la raison d'être fondamentale des normes. Le Canada est loin d'être un petit pays unifié et monolithique. Bien des visiteurs venus d'Europe et s'y connaissant en matière de garde d'enfants ont loué le caractère pluraliste et la diversité du Canada. Ils ont dit qu'ils aimeraient bien pouvoir bénéficier d'une telle variété d'approches et de modèles qui répondent aux besoins particuliers de chaque région, au lieu d'être aux prises avec des normes monolithiques immuables qui font obstacle à la créativité et qui empêchent de recourir à des solutions novatrices.

A bien des égards, le système canadien de garde des enfants en est encore à ses débuts. Préjuger de la forme définitive et ultime du régime de garde d'enfants, ce serait mettre fin brutalement et prématurément au cheminement expérimental que toute activité professionnelle axée sur le développement doit être libre de suivre afin de trouver l'approche la plus efficace et efficiente. Réfléchissons un instant, monsieur le Président, au fait que la situation des familles canadiennes est très différente selon qu'elles vivent au centre-ville de Toronto ou de Vancouver ou bien dans des endroits comme Labrador City, Berin's River ou Fort Simpson. Comment peut-on imaginer une norme qui conviendrait aussi bien à Toronto qu'à un village reculé où il n'y a même pas l'eau courante? Si l'on appliquait des normes susceptibles d'assurer la qualité des services de garde à Toronto, on pourrait fort bien empêcher des pans entiers du pays de se doter de services de garde.

Cela ne veut pas dire que de telles normes donneraient de bons résultats à Toronto tandis que, dans d'autres régions du